

DOLE Crise du coronavirus

Quand la réanimation de l'hôpital n'était « pas rentable » aux yeux de l'ARS

Lorsque la crise sanitaire actuelle sera passée, on peut espérer que les gouvernements en tireront toutes les conséquences. L'une d'elles sera d'arrêter de considérer la santé comme un secteur qui coûte et sur lequel on doit sans cesse faire des économies. Dans un communiqué, le comité de défense des hôpitaux publics de Dole, « au vu de l'accélération prévisible du nombre de malades à soigner dans le pays », demande la réouverture du service de réanimation de l'hôpital Pasteur. Le service de réanimation de l'hôpital dolois avait été transformé en unité de surveillance continue au printemps 2014.

« Pas rentable » disait l'ARS

Les huit lits de réanimation de l'hôpital Pasteur avaient été remplacés par quatre lits de soins continus. L'Agence régionale de Santé (ARS), dont les communiqués tombent chaque soir pour nous informer sur l'ampleur de la pandémie, motivait sa décision par le taux d'oc-



Un rassemblement contre la fermeture de la « réa » de l'hôpital Pasteur, en avril 2014. Archives Progrès/Nathalie BERTHEUX

cupation trop faible du service, soit 65,45 % (*Le Progrès* du 4 avril 2014). Le taux d'occupation des services de réanimation de France est-il « rentable » actuellement ?

« Cette période de crise sanitaire majeure nous invite à soutenir les personnels soignants qui sont en première ligne et ne ménagent pas leurs efforts, dans des conditions difficiles

[...] C'est le moment propice pour rappeler l'urgence de doter notre système de santé, nos hôpitaux, des moyens indispensables humains et financiers pour répondre aux besoins de la population. Les logiques libérales d'économies sur la santé publique se sont traduites par de nombreuses fermetures de lits avec pour corollaire des suppressions de personnels et de

moyens... », explique le comité.

La grande initiative publique de signature des pétitions pour le maintien de la chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur, prévue le 28 mars, est bien sûr annulée. Mais la pétition peut toujours être signée sur le site : <http://chnng.it/dLmfy2BS>.

S.D.

www.defense-hopitaux-dole.fr